

LA FRANCE LIBRE

La France aux Français !

Journal Populaire, Républicain Catholique

Christ et Liberté

ABONNEMENTS

	UN AN	6 MOIS	3 MOIS
LYON et Départements limitrophes...	20 fr.	11 fr.	6 fr.
Autres Départements...	24 fr.	13 fr.	7 fr.

DIRECTEUR : F.-I. MOUTHON

LYON, Rue Condé, 35 bis - RÉDACTION & ADMINISTRATION - 35 bis, Rue Condé, LYON

ANNONCES

Les Annonces sont reçues, pour Lyon et la Région, à l'Agence V. FOURNIER, 14, rue Confort, et dans ses succursales de Saint-Etienne, Grenoble, Valence, Mâcon, Bourg, Chalon-sur-Saône, Dijon et Clermont-Ferrand, et aux BUREAUX DU JOURNAL.

A PARIS : A L'AGENCE HAVAS, 8, rue de la Harpe.

LA JOURNÉE

Toute la presse dreyfusarde se montre ravie du coup d'autorité de M. Brisson et voit déjà la révision engagée. Personne ne pense qu'un avis contraire de la commission consultative obligerait nos ministres radicaux à céder la place à de plus dreyfusards.

Le colonel Picquart, collaborateur de Brisson, a envoyé à M. Sarrien un long mémoire sur le procès de 1894.

Les officiers du ministère de la guerre disent que la révision c'est la fébrilité de dreyfusards que toute la France voit quand elle connaît dans son entier le crime de Dreyfus, mais que c'est aussi la diminution de la défense nationale et la guerre possible dans des conditions périlleuses.

Les funérailles de l'impératrice d'Autriche ont été célébrées au milieu du plus grand éclat.

Le gouvernement italien provoquera la réunion d'une conférence internationale pour mettre fin à la propagande anarchiste.

La situation devient de jour en jour plus désastreuse en Crète, où l'audace des musulmans prend des proportions fantastiques.

La Leçon de la Poule

Levez la tête ! appuyez sur les crosses !

Dans le jaune nuage de poussière qui s'élève du sol, le brûlant soleil de midi met des éclairs à l'acier des baïonnettes. Le lourd sac sur le dos, la gorge sèche, les yeux brûlés, nos soldats défilent devant la foule. Ils sont bien alignés, mais souillés de sueur et de terre, le nuage opaque empêche de les voir, et cependant la foule crie : « Bravo ! »

C'est qu'elle l'aime, cette armée où chaque année elle apporte le meilleur de son sang, et peu lui chaut le spectacle manqué : l'uniforme est sale, inélegant, le pas est gêné par la terre friable, alourdi par la chaleur, et cependant elle crie : « Vive l'armée ! »

Elle crie autre chose encore. Entendez-vous, austère Brisson, la sourde rumeur qui s'élève de nouveau et résonne comme le bruit de l'orage lointain qui s'approche ?

... A bas les juifs !

— A bas les juifs ! non pas celui qui depuis quatre ans médite solitaire sur le rocher de l'île du Diable, mais ceux qui, venus des ghettos d'Allemagne ou d'Autriche, non contents de nous avoir pris notre argent veulent encore nous enlever le respect de l'armée, de la dernière chose que l'on respectait encore chez nous.

— Brisson l'austère, Brisson le protestant, Brisson, le franc-maçon n'entend pas : il se bouche les oreilles avec les coins de son tablier, et ne veut pas comprendre ce que la foule ignorante, mais sincère, a bien compris.

Elle se dit, cette foule, que douze officiers, qui auraient délibéré une demi-heure sur le cas d'un réserviste en retard, n'ont pas condamné sans preuves un de leurs camarades.

Elle se dit que l'enquête, longue, minutieuse et pleine de périls à laquelle on s'était livré ne pouvait pas avoir été faite en pure perte, et que sur les mille faits relevés à la charge de Dreyfus, un grand nombre devaient être sérieusement prouvés et permettre aux juges d'acquiescer à une certitude absolue.

Elle se dit que tous les ministres, tous les généraux, prévenus ou non, qui ont examiné le dossier, parfois décidés d'avance à douter quand même, ont trouvé dans cet examen la conviction absolue de la culpabilité de Dreyfus.

Elle conclut enfin que s'il est naturel de voir une femme chercher à faire reconnaître l'innocence de son mari, il est absurde et criminel d'agiter tout le pays pendant deux années, non pas en proclamant l'innocence du condamné, mais en déclarant qu'il n'a pas été condamné dans les formes.

Et la foule ne comprend plus, car elle n'est pas composée de latins

comme Zola et Luccheni, de ces creux et sonores qui raisonnent sur les mots et se grisent de leur musique ; elle est gauchiste et franque, c'est-à-dire méprisante les mots et les apparences, soucieuse uniquement de la vérité, de la justice et de la franchise.

Si Dreyfus a été justement condamné, peu lui importe que des pièces n'aient pas été communiquées à l'accusé. Entre la parole d'un pornographe à moitié italien, de quelques juifs à peine français de langage, de quelques anarchistes, théoriciens de cet art que pratiquent Caserio, Angiolillo et Luccheni, et celle du plus humble de nos officiers, elle n'hésitera jamais.

Brisson non plus n'hésite pas. Obéissant à je ne sais quel mot d'ordre venu de la loge, de la synagogue et du temple calviniste, — ces trois puissances occultes qui nous gouvernent aujourd'hui, — ne pouvant vaincre l'opposition du ministre de la guerre, militaire ou civil, nous le voyons profiter de la démission du général Zurlinden pour faire décréter la révision en son absence, avant l'arrivée du successeur, comme le loup vole un mouton quand le chien n'y est pas.

Peut-être les sectaires et leurs naïfs instruments, c'est-à-dire la masse des partisans de la révision, arriveront-ils à faire recommencer le procès. Peut-être aussi la mauvaise foi du ministre austère va-t-elle se heurter à l'opposition d'hommes justes et patriotes, — même parmi les juges on peut en trouver, — d'hommes qui sauront répondre qu'en l'absence d'un fait nouveau, d'un autre coupable, d'un faux témoin, la seule qualité de juif du condamné n'est pas un motif légal de révision, non plus que celle de franc-maçon chez le ministre son protecteur.

Nous le saurons bientôt ; en attendant regardons avec confiance comme le regarde la foule patriote, ce drapeau qu'un député socialiste refusait de saluer. N'oublions pas que ce drapeau est entouré d'une armée vaillante et dévouée, toujours muette et disciplinée malgré les torrents de boue versés autour d'elle depuis deux ans, mais coulant trop bas pour la salir.

Devant le défilé des troupes on a crié : « Vive l'armée ! A bas les juifs ! » L'officier se détournant pour empêcher le même cri de s'échapper de ses lèvres, a répondu en regardant ses hommes : « Levez la tête ! Appuyez sur les crosses ! »

J. DES AIGUIS.

NOS PRIMES

AUX AMATEURS DE MUSIQUE

Les mélodies de Schuman, presque aussitôt épuisées que reçues, viennent d'être remplacées dans notre catalogue de primes par un recueil de

MÉLODIES DE SCHUBERT

Ce recueil, d'une valeur commerciale de 18 fr., contient 26 mélodies célèbres pour piano et chant, avec paroles françaises de V. Durdilly.

La Synthèse de l'Œuvre juive

Dans son article d'aujourd'hui, après avoir dit sa stupéfaction des événements incohérents et scandaleux qui se déroulent depuis quelques jours, Drumont ajoute ces quelques phrases qui résumant admirablement l'œuvre semée dans notre pays :

« C'est en vain que vous chercheriez à ces choses folles une explication quelconque. Dreyfus n'était pas un de ces pauvres petits soldats du peuple, victime de quelque entraînement, sur lesquels on peut s'attendrir, en faveur de quels on peut plaider les circonstances atténuantes. Il était sans excuses. »

« La race même à laquelle le misérable appartenait n'a fait que du mal à la France : elle est universellement méprisée et haïe, puisqu'elle s'est attaquée à toutes les classes de la société, qu'elle a fait des raïes dans la poche des riches. Elle a ruiné la haute bourgeoisie et l'aristocratie avec l'Union générale ; elle a dépouillé les petits éparpillés avec le Panama et le coup du Comptoir d'Escompte ; elle a réduit les travailleurs des champs à la misère par les spéculations sur les blés ; elle a corrompu et déshonoré le Parlement avec Reuilly... Pour tous elle est un fléau,

une menace, un objet d'opprobre et de dégoût. »

« Et c'est pour tirer d'affaire un abject espion juif que la France qui, après l'alliance russe, avait repris de l'assurance, est tombée au degré où nous la voyons aujourd'hui. »

Echos & Nouvelles

CALENDRIER

Lundi 19 septembre. — 262^e jour.
Lever du soleil, 5 h. 43 ; coucher, 6 h. 3.
Lune, N. L.
Saint Janvier.
Saint Félix.
Sainte Constance.

1898. — Le protestant Laroche, gouverneur de Madagascar, est relevé de ses fonctions.

LE BOUQUET

Les oies avaient sauvé le Capitole ; une demi-douzaine de députés radicaux viennent de sauver la Révision, c'est du moins le bruit qui court.

Ces messieurs ont découvert l'existence d'un grand complot clérical fondé par la coalition de tous les ordres religieux dans le but d'entretenir la campagne que les journaux « militants » mènent depuis trois ans contre l'innocence de l'île du Diable.

Si nous en croyons leurs renseignements très précis, l'« Intransigeant » lui-même, auquel on n'aurait pas supposé de pareilles attaches, serait entièrement sous la coupe des jésuites et les articles de Rochefort l'œuvre personnelle du P. du Lac.

Comme conséquence de cette grande découverte, unique peut-être dans l'histoire, qui a pourtant vu l'Inquisition, la Saint-Barthélemy et les Dragonnades, lesdits députés, parmi lesquels se trouve naturellement l'illustre Pochon, se proposent de demander à la Chambre l'abrogation de la loi de 1850 sur l'enseignement libre.

Cocula vient de téléphoner à son insupportable Po hon que ce jour-là serait le plus beau jour de sa vie.

Que ne ferait-on pas pour faire plaisir à M. Cocula ?

FAITES DU BIEN !

Une « exposition subversive », c'est celle qui se prépare pour 1900, non pas, à la vérité, l'Exposition universelle en bloc, mais celle qui sera spécialement destinée à la mutualité et à l'assistance sous toutes ses formes.

M. Jules Guesde, dans la « Lanterne », dénonce à l'indignation des socialistes cette subversion menaçante.

La philanthropie, la mutualité, la prévoyance, et les crèches et les maternités et les hospices même, autant d'ennemis, autant de pièges que la société bourgeoise tend au socialisme.

M. Jules Guesde ne trouve pas de mots assez forts pour flétrir tout cela. « Cette véritable exposition, dit-il, dans le sens judiciaire et infamant du mot ne fera que fournir au prolétariat humilié et volé de nouvelles raisons et de nouvelles forces pour poursuivre sa voie révolutionnaire. »

Dans toutes les œuvres philanthropiques, l'apôtre socialiste, ne voit qu'une chose : « C'est qu'il faut que la société bourgeoise ait beaucoup de peine à payer les dépenses d'entretien de l'œuvre pour le soulagement et le bien-être du prochain. Il faut donc se hâter de lui faire rendre gorge. »

N'est-ce pas que c'est encourageant pour les philanthropes, pour ceux qui sacrifient leur fortune, leur liberté, souvent même leur existence tout entière au soulagement des malheureux ?

Fort heureusement pour les déshérités, ces gens-là, et M. Guesde ne l'ignore pas, puisent dans le sentiment et l'accomplissement du devoir suffisamment de force et de courage pour accomplir leur sublime mission et ne s'en jamais laisser détourner par les invectives des grossièretés et les injustices de tous les Guesdes de la terre.

DEVINE SI TU PEUX

L'« Illustration », publie le sonnet suivant, un des derniers de Stéphane Mallarmé, qui donne une idée suffisante de la manière du feu prince des poètes :

A la nue accablante tu baises de bascule et de laves à même des échos esclaves par une trompe sans vertu quel sépulchral naufrage (tu le sois, écume, mais y baves, suprême une entre les épaues abolit le mal dévot.

ou cela que furibond faute de quelque perdition haute tout l'abîme vain éplage dans le si blanc cheveu qui traîne auventant aura noyé le flanc enfant d'une sirène.

QUELQUES CHIFFRES

Nous recevons cette note : On s'est demandé récemment s'il était vrai que le nombre des élèves des lycées et collèges de jeunes filles fût en progrès tandis que diminuait le nombre des élèves des pensionnats religieux.

Il n'existe pas de statistique pour cette dernière catégorie d'élèves.

Le ministère de l'Instruction publique n'a pas non plus publié aucune statistique officielle des établissements de l'Etat depuis 1889 et il réserve jalousement ses renseignements inédits aux rapporteurs du budget.

Mais en fouillant les rapports annuels nous avons trouvé les chiffres suivants qui fournissent des éléments importants de la solution cherchée.

Les lycées et collèges de jeunes filles ont été

fondés en 1884 par la loi Camille Sée de 1881. En même temps se réorganisaient les cours d'enseignement secondaire de jeunes filles professés par des professeurs des lycées et collèges des garçons appartenant à l'Université.

En 1888 il y avait 23 lycées avec 3,248 élèves. 25 collèges 2,698.

En 1890 24 lycées 3,864. 26 collèges 2,987.

En 1892, la population totale des lycées, collèges et cours secondaires de jeunes filles était de :

En 1893 12,744 élèves.

En 1894 13,514.

En 1895 14,436.

En 1896 14,709.

Nous laissons aux lecteurs le soin de conclure.

UNE JOLIE CANNE

D'ENTRAÎNEMENT

Le sceptre du tsar est un bibelot pesant, mais riche : qu'on en juge.

L'insigne impérial du commandement est gardé précieusement par les soins du ministre trésorier, dans le palais du Kremlin. Il est d'or fin, massif, et orné de 268 diamants, 360 rubis et 15 émeraudes.

Sa longueur mesure 0 m. 92 et son poids dépasse 5 kilogrammes.

C'est le plus beau et le plus riche des sceptres royaux.

Un orfèvre russe, qui l'a examiné de près, l'a estimé à près d'un million de roubles.

UN ROI TRÈS TITRÉ

L'empereur d'Autriche est peut-être le prince le plus titré de l'Europe.

Voici quelques-unes de ses dignités :

Empereur d'Autriche, roi de Hongrie et de Bohême, de Dalmatie, d'Esclavonie, de Croatie, de Galicie, de Lodomerie et d'Illyrie, de Jérusalem.

Archiduc d'Autriche, grand-duc de Toscane et de Cracovie, duc de Lorraine, de Salzbourg, de Styrie, de Carinthie, de Carniole et de Bukovine, grand prince de Transylvanie, marquis de Moravie, duc de la Haute-Silésie, de la Basse-Silésie, de Modène, Parme, Plaisance et Guastalla, d'Aschbourg et Zarlitz, de Teschen, Frioul, Raguse et Zara.

Comte princier de Habsbourg et du Tyrol, prince de Trente, margrave de la Haute-Autriche et d'Etat, seigneur de Trieste et de Cattaro, grand voïvode de la Voïvodie de Serbie, etc.

MES CISEAUX

Trouvé dans la boîte aux lettres cet horrible calembour à propos des grandes manœuvres du Centre.

Nos cavaliers, nos fantassins ont une ardeur toujours nouvelle : Opérant non loin de Moulins, ils tiennent à montrer... leur zèle !

Nos Dépêches

SERVICES TELEGRAPHIQUES A TELEPHONIQUE SPECIAUX

Informations

M. FÉLIX FAURE A RAMBOUILLET

Paris. — Le président de la République, se rendant à Rambouillet, a quitté Paris hier soir. M. Félix Faure sera de retour mardi matin pour présider le conseil des ministres qui se tiendra à l'Élysée.

DEPLACEMENTS MINISTÉRIELS

Paris. — M. Viger, ministre de l'agriculture accompagné de son chef de cabinet et M. Mougeot, accompagné également du chef de son secrétariat particulier, ont quitté Paris hier soir pour Chamboury se rendant à Montigny-le-Roi, où ils président aujourd'hui la distribution des récompenses du comice agricole de cette localité.

LUCKROY A TOULON

Paris. — M. Luckroy partira ce soir pour Toulon par le train de 8 h. 20. Il sera accompagné de M. Ignace, directeur de son cabinet civil.

M. Luckroy, qui sera retenu à Toulon par le chef-adjoint du cabinet militaire, assistera mardi aux tirs de l'escadre.

MESURES CONTRE LES ANARCHISTES

Rome. — On annonce que le gouvernement italien est disposé à se faire représenter à une conférence internationale chargée d'examiner et de décider les mesures à prendre contre les anarchistes.

L'AFFAIRE DREYFUS

INSTALLATION DU GÉNÉRAL CHANOINE

Paris. — Le général Chanoine est arrivé ce matin au ministère de la guerre où il a eu une entrevue avec le général Zurlinden. Il a pris ensuite la direction des services du département.

AU MINISTÈRE DE LA GUERRE

Paris. — On lit dans la Patrie :

Au ministère de la guerre et à l'état-major général on n'est nullement ému de la décision que vient de prendre le gouvernement.

Les conversations que nous avons eues ce matin peuvent se résumer ainsi : Nous nous y attendions, nous dit un officier qui a été mêlé à l'affaire.

faire, que voulez-vous ? Nous allons au pire. Cette éventualité ne nous effraie pas, vous auriez tort de vous décourager.

« Ils croient qu'ils nous tiennent, c'est nous qui les tenons. La France fremiera quand elle connaîtra le dossier et elle le connaîtra. »

D. — Croyez-vous qu'on pourra faire la révision au grand jour.

R. — Peut-être. Pourquoi pas ? Il reste assez de pièces qu'on peut montrer et qui constitueront un faisceau de preuves formelles contre le traître. De ce côté nous ne craignons rien. C'est évidemment sur cette question du huis clos que les dreyfusards vont livrer bataille. Sur cette question le conseil de guerre reste souverain. Lui seul peut statuer. Vous voyez bien que ce n'est pas fini. Quand on connaît le crime de Dreyfus il y aura en France des cris de fureur, un tel mouvement d'indignation que les dreyfusards rentreront sous terre ou iront rejoindre nos ennemis à la frontière.

Soyez rassuré. Ce sont eux qui paieront les pots que l'on casse à présent, mais cette démonstration ne se fera pas sans de douloureux sacrifices. Il est certain que si une guerre survient nous combattrons dans des conditions tout à fait désavantageuses. L'affaire Dreyfus et les délibérations qui vont suivre nous feront perdre au moins le quart de nos forces.

Nous sommes résignés mais nullement découragés. Les dreyfusards s'en apercevront avant peu. Laissez les crier. Encore une fois ce ne sont pas eux qui nous tiennent, c'est nous qui les tenons.

Un mot encore : c'est l'armée qui va être chargée de garder Dreyfus et de le protéger contre les excès possibles. C'est un supplice qu'on va nous imposer.

PLACE VENDÔME

Place Vendôme on se défend d'être dreyfusard.

M. Sarrien est toujours partisan de la culpabilité de Dreyfus mais veut seulement faire régulariser une situation irrégulière.

Que voulez-vous il faut bien qu'il fasse appliquer la loi. Ce n'est pas lui qui décidera, c'est la commission de la révision.

La vérité est que M. Sarrien cherche à éviter la terrible responsabilité qui pèse et pèsera toujours sur lui.

C'est lui et M. Brisson qui font la révision. Ils paieront.

LA COMMISSION SPÉCIALE ET LE GARDE DES SCEAUX

Paris. — Nous avons annoncé hier qu'avec l'approbation de ses collègues du ministère moins deux, le général Zurlinden et M. Tillaye démissionnaires, le garde des sceaux allait saisir la commission spéciale chargée par la loi du 8 juin 1895 de la réparation des erreurs judiciaires, d'émettre son avis sur les suites à donner aux demandes en révision fondées sur le paragraphe 4 de l'article 443 du Code d'Instruction criminelle visant la révélation de faits nouveaux de nature à établir l'innocence du condamné.

Cette commission, composée des directeurs du ministère de la justice et de trois conseillers à la cour de cassation, désignés annuellement par celle-ci, n'est consultée que lorsque la demande de révision s'appuie sur ce paragraphe 4.

Le ministre de la justice soit depuis, soit après avoir pris en considération la requête des parties, a seul le droit de provoquer l'avis de cette commission. Celle-ci procède à l'examen, sans être investie par la loi dans les formes spéciales de la procédure et donne son avis.

Le garde des sceaux est libre de s'y conformer ou non.

L'article 444, paragraphe 2, dit en effet que le ministre de la justice statuera après avoir pris l'avis de la commission, il ne dit pas conformément à cet avis.

REMISE DU DOSSIER DREYFUS

Paris. — M. Sarrien a remis dès hier à M. Couturier, directeur des affaires criminelles au ministère de la justice, le dossier de l'affaire Dreyfus. M. Couturier fera un rapport verbal à la commission, qui tiendra sa première séance mercredi prochain, à 2 heures de l'après-midi.

UN MÉMOIRE DE M. PICOQUART

Paris. — Un journal du matin a raconté que le lieutenant colonel Picquart avait adressé à M. Sarrien, ministre de la justice, une lettre dans laquelle il affirme au garde des sceaux que quatre pièces secrètes ont été communiquées au conseil de guerre de 1894.

Voici, d'après le Temps, dans quelles conditions l'intervention du lieutenant colonel Picquart s'est produite : Il y a quelque temps il écrivit à M. Brisson pour lui demander une audience dans laquelle il se proposait

d'éclairer le président du conseil sur l'affaire Dreyfus.

Cette audience ne lui fut pas accordée, mais il fut invité de la part du ministre de la justice à rédiger un exposé de tous les faits qui se rapportaient à l'affaire Dreyfus et qui étaient venus à sa connaissance pendant son passage au service des renseignements.

C'est dans cet exposé qui a été récemment remis au ministre de la justice et qui est très long, que M. Picquart aurait signalé la communication de pièces secrètes au conseil de guerre qui condamna Dreyfus.

Ajoutons que le garde des sceaux a communiqué au conseil des ministres les indications générales que contient l'exposé du colonel.

UN RACONTAR

Londres. — L'Observer publie l'information suivante que nous ne donnons que sous les plus expresses réserves : « Depuis dix jours le commandant Esterhazy est à Londres dans un appartement meublé de Saint-Jam Street Pall Mall. »

Ce journal raconte que le commandant se serait rendu méconnaissable en se rasant les moustaches. Il aurait déclaré au rédacteur qu'il n'avait plus de justice pour lui dans son pays et que le moment était venu de faire des révélations, on s'apercevrait clairement du rôle qu'il a joué dans l'affaire Dreyfus.

Le commandant aurait parlé d'ordres reçus d'un de ses supérieurs et aurait fait allusion à des pièces fausses.

Ce que disent les Journaux

A part quelques rassemblements d'une centaine de personnes devant la Libre Parole et devant l'Intransigeant, il n'y a rien à signaler à Paris.

Paris a été tout à fait calme. Il faut donc chercher exclusivement dans les journaux l'opinion et l'impression du public.

Le Temps :

Enfin ! nous sommes délivrés de ces incertitudes, de ces long tâtonnement dans les ténèbres, de cette attente éternelle, de cette menace constante d'incidents et de coups de théâtre, qu'on nous assénait sans explications, pareils à la foudre dont les victimes sont abattues avant d'appréhender la clarté de l'évidence électrique ! Nous sommes fixés et nous savons où nous allons.

Seule désormais, une autre juridiction régulière a le pouvoir de confirmer ou d'infirmer le premier jugement de façon à écarter ce doute. Nous sortons de l'angoisse et des divisions du sens propre pour rentrer dans la règle et dans le droit.

Et, du même coup, nous rentrons dans la paix et la sérénité. Aucune inquiétude nous maintient possible. L'affaire est remise à des hommes dont ni la clairvoyance ni le patriotisme ne sont suspects. Rien n'est à craindre pour la sécurité nationale ni pour l'honneur de l'armée, pas plus que pour la justice. Les bons citoyens s'inclinent d'avance devant la décision, quelle qu'elle soit, de la juridiction compétente.

Où-ça, mais les mauvais ?

La Patrie :

En ce jour du 17 septembre 1898 — date qui devient historique — le ministre Brisson assume une responsabilité dont il est encore impossible de prévoir toutes les conséquences, mais qui livre à la République aux anxiétés les plus vives, aux troubles les plus graves, aux surprises les plus menaçantes.

Des hommes, que nous croyions honnêtes, se conduisent comme les derniers des fourbes en engageant la révision, malgré la parole qu'ils nous avaient formellement donnée d'épargner au pays cette redoutable épreuve.

Des représentants du peuple, qui ne sont arrivés au pouvoir qu'en jurant de respecter, de défendre les principes et les droits de la souveraineté nationale, prennent une décision contraire à la volonté de la nation, sans consulter ses mandataires.

Des ministres qui se disent ou, plutôt, se disent patriotes s'agitent la parole en provoquant la joie détraquée de la Triplice, en s'attribuant l'approbation fébrile des pires ennemis de la France.

Des républicains, qui ont proclamé la République inviolable et ses institutions sacrées, déchirent le pacte constitutionnel, usurpent des pouvoirs que ni la Chambre ni le pays ne leur ont conférés, livrent le chef de l'Etat, l'armée française, aux plus basses insultes, et se

judiciaire sur le terrain politique, et de faire prendre par les Chambres une décision qui est du ressort de la Cour suprême. M. Guleysse a raison, et l'immense majorité de ses collègues du Palais-Bourbon paraît bien être de son avis, puis que les demandes de convocation immédiate se sont élevées jusqu'à soixante-trois, et que vingt ou vingt-une, soit un quart au moins du total des membres du Parlement.

L'Autorité :
« Il faut que cela finisse ! » dit M. P. Cassagnac dans l'Autorité :

Le sentiment public est unanime pour que cela finisse.
La révision du procès Dreyfus le permettra-t-elle ?
Peut-être bien ! A la condition qu'elle liquide définitivement et à tout jamais l'affaire.

Néanmoins, je n'en suis pas certain, et je confesse mon hésitation.
Heureux sont ceux qui, en cette épouvantable histoire, y voient clair et ont une opinion ferme.

Le Petit Journal :

Le Petit Journal, sous la signature de M. Ernest Judet, déclare que c'est la pente vers la révision :

La précipitation avec laquelle les collègues de M. Brisson ont écarté les solides objections du général Zurlinden est doublement grave, continue M. Judet.

D'abord, les Chambres sont en vacances, pour longtemps peut-être : l'évolution par laquelle le cabinet vient de contre-dire son programme initial, ainsi que les votes formels du Parlement, est le dénouement de toutes les déclarations des précédents ministres de la guerre.
Ensuite, on interrompait le cours d'une action judiciaire qui allait être engagée, sur l'initiative du général Zurlinden, contre l'ex-colonel Picquart.

La Liberté :

La Liberté ne s'occupe pas de la révision, mais du toast que le Président de la République a prononcé devant l'armée.

La Gazette de France :

Il y avait un moyen de déjouer les plans de chambardement du syndicat : convoquer les représentants légaux du pays.
Brisson résistait à l'employer, c'était un manifeste à la nation dont les dreyfusards au pouvoir violaient le droit le plus essentiel.

Le Moniteur universel :

Nous aurons suffisamment apprécié la décision de ce matin quand nous aurons constaté que tous les ennemis de l'armée y applaudissent.

La Presse :

Le général Zurlinden, qui a tenu entre ses mains le fameux dossier Dreyfus, qui, de plus, averti par l'erreur de M. Cavalcanti, a regardé d'un œil autrement attentif que son prédécesseur, nous répète qu'il ex-capitaine est bien coupable. Nous n'en avons jamais douté. Mais il est bon de le répéter, au moment où tant de doutes angoissés ont été soulevés autour de cette culpabilité. Si donc le général n'a pas voulu prêter les mains à la mesure adoptée par le cabinet, d'où il s'en va, c'est pour des raisons que nous admettons évidemment ni M. Brisson, ni M. Sarrien, ni le général Canonge, le nouveau ministre de la guerre. Nous verrons lequel aura raison.

La France :

Maintenant la terre est défrichée. Les pionniers de cette rude besogne auront bien mérité de la patrie, quel que soit le résultat final. En présence du mal qui dévore la France — mal qui ne consiste qu'en la doute — la vraie vertu, le véritable courage, le sincère patriotisme consistent à dissiper ce doute, à rassembler les deux camps, sous le bénéfice d'une trêve, devant un tribunal impartial, indiscutable, et à faire entendre pour tous la parole autorisée que nul ne puisse contester.

Le Courrier du Soir :

Si malgré le devoir évident, malgré l'intérêt même que nous avons tous à finir ici nos polémiques violentes, il plaisait à quelques-uns de perpétuer la tumultueuse, nous sommes assurés que le dédain du public suffirait à les en punir.
La France s'applaudira de voir la victoire de la légalité. Elle veut le silence, maintenant.

Le Soir :

Les ministres de M. Brisson deviennent des instruments utiles aux mains des tenants de l'île du Diable.

Dès aujourd'hui il y a entre la France et les hommes du marquis un fossé infranchissable : qu'ils débattent ou qu'ils ne débattent pas, qu'ils se réunissent ou qu'ils se dissolvent, qu'ils agissent ou qu'ils ne fassent rien.

qu'ils se morfondent dans l'inertie, peu importe au pays ! Ils portent en eux les germes du phylloxera dreyfusard et la patrie indigne abandonne dédaigneusement aux coalisés ces prisonniers sans conscience et sans autorité.

La France doit s'incliner devant un ministre régulier, mais elle refusera tout crédit à un gouvernement d'otages.

Le Gaulois :

Le Gaulois a interviewé un des juges de Dreyfus de 1894 :

— La révision, voyons, franchement, qu'en pensez-vous ?
— Je pense que tout valait mieux que l'affreuse situation où les circonstances nous avaient placés. Et puis, si vous voulez absolument mon sentiment personnel, la révision, je m'en fiche comme d'une pomme.

L'Intransigeant :

M. Henri Rochefort dans l'Intransigeant :

Trois honnêtes gens s'étaient égarés dans le cabinet Brisson : M. Cavaignac, le général Zurlinden et M. Tillaye. Tous trois, comprenant leur devoir, se sont restés, ils ne tarderont certainement pas à payer cher leur infamie. Rien n'est facile comme de leur démontrer. Veuillez me faire l'honneur de suivre mon raisonnement :

Le dossier Dreyfus sera aujourd'hui même — car Guillaume II n'aime pas à attendre — remis à la commission de révision. Celle-ci, recrutée parmi la plus basse domesticité judiciaire — des fonctionnaires quelconques, des membres de la Cour de cassation, enfin tout ce qu'on peut imaginer de plus sale — se conformera naturellement aux ordres de Sarrien et transmettra, avec un avis favorable à Dreyfus, les pièces à la Cour suprême.

Cette dernière, encore plus dégoûtante, si c'est possible, s'appliquera devant la volonté du ministre en échange d'un morceau de ruban, d'une rosette d'officier ou d'une cravate de commandeur.

L'Aurore :

La révision est décidée.
Nul ne contestera que ce soit là, pour l'Aurore, un succès dont elle a le droit d'être fière.

Mais qu'on cherche ailleurs des cris de triomphe. Nous sommes heureux, certes, de cette première bataille gagnée. Pourtant, nous le savons, ce n'est pas la victoire définitive.

Nous aurons à lutter encore contre des adversaires qui ne reculent devant aucun moyen.

Le Matin :

Enfin, ce cauchemar a pris ou semble avoir pris fin, et l'on va être étonné en constatant combien tout devient facile, simple, aisé, lorsqu'on s'engage dans le droit chemin.
Mais qu'on cherche ailleurs des cris de triomphe. Nous sommes heureux, certes, de cette première bataille gagnée. Pourtant, nous le savons, ce n'est pas la victoire définitive.

Nous aurons à lutter encore contre des adversaires qui ne reculent devant aucun moyen.

Le Journal :

Malgré l'avis successif de trois ministres de la guerre, M. Brisson passe outre et assume, sans hésitation, la plus terrible responsabilité que jamais homme d'Etat ait acceptée.

Nous avons dit que nous désirons avant tout l'apaisement. Si la révision doit nous le donner, nous y applaudissons. Mais il nous semble qu'elle se fera entourée de telles embûches, qu'il est à craindre qu'elle augmente nos divisions au lieu de les éteindre.

La Petite République :

« Vive la France ! » s'écrit M. Jaurès dans la Petite République :

Vive la France ! Voilà la procédure de révision définitivement engagée. Qu'importent, dès lors, les paroles dépitées, les affirmations ineptes par lesquelles le général Zurlinden, en se retirant, essaye encore de jeter le trouble dans l'opinion ?

LES TROUBLES DE CRETE

Insolence des Musulmans

Athènes. — D'après les derniers avis reçus de Constantinople, les Turcs semblent persuadés que les puissances sont, pour différentes raisons, impuissantes à donner une solution à la question crétoise. L'attitude menaçante des musulmans en Crète est plus grande que jamais. De nouveaux troubles sur divers points de l'île sont imminents.

LES FUNÉRAILLES

L'Impératrice d'Autriche
Nous publions ci-dessous un récit complet de l'enterrement de l'Impératrice, dont nous n'avons pu donner que le résumé dans notre dernière heure d'hier.

L'enterrement était annoncé pour quatre heures, mais, dès le grand matin, une foule qui grossit d'heure en heure se porte vers les rues que doit traverser le cortège.

De la Burg aux Capucins, il n'y a que quelques pas. Le parcours est donc fort restreint, et il est impossible dans la foule contenue à grand-peine par la police et les troupes qui font la haie, de trouver la moindre place supportable.

Les fenêtres se louent à des prix insensés : soixante, cent florins et plus. Des milliers et des milliers de personnes sont massées le long des trottoirs.

La police, qui a d'excellentes raisons pour être sévère, se montre inflexible et ne laisse passer personne.

Toutes ces têtes pressées les unes contre les autres, sont immobiles sous le grand soleil et tous les regards se dirigent du côté de la Burg. De temps à autre, une femme se trouve mal. Les agents de l'admirable Société volontaire de secours aux blessés l'emmènent, et les rangs, un instant désorganisés se reforment.

Trois heures et demie. Les voitures de la Cour passent au grand trot, harnais et livrée de grand deuil. Par les fenêtres des coupés fermés on aperçoit des uniformes multicolores, des plumets et des panaches resplendissants, des ors à peine voilés de crêpe. Ce sont tous les hôtes princiers qui se rendent à l'église des Capucins, pour y attendre dans le réfectoire des Pères, tout drapé de noir, l'arrivée du corps. De toutes parts arrivent des fonctionnaires en grande tenue, des députations de diverses administrations qui vont prendre place, avec les officiers disponibles et l'état-major, devant l'église, celle-ci étant trop petite pour contenir tout ce monde.

A quatre heures moins cinq, un magnifique carrosse attelé de deux chevaux noirs passe lentement. Toutes les têtes se découvrent. Les troupes rectifient la position, les officiers saluent : c'est l'empereur François-Joseph, ayant à sa droite l'empereur Guillaume. Le vénérable souverain a l'air absolument maître de lui-même. Il rend les saluts que la foule muette lui adresse.

Quatre heures. Les cloches de la paroisse de la cour se mettent à sonner le glas et, à ce signal, toutes les cloches de la capitale entrent en branle, harmonies lugubres qui, pendant plus d'une heure, annonceront aux populations de l'empire le dernier voyage de leur souverain bien-aimé.

Mais voici le funèbre cortège. Il s'avance dans le plus profond silence, au milieu de l'émotion générale, et toutes les têtes se découvrent pieusement. C'est d'abord un peloton de huiles, puis un piquet de la cour et une suite de voitures, en livrée de grand deuil, dans lesquelles se trouvent les deux chambellans, la grande maîtresse, le grand maître, les dames du palais, de la défunte impératrice.

Puis, deux à deux, les laquais de la souveraine, et, dans un flamboiement d'or et de buffetteries, les superbes soldats de la garde du corps, dont les grands plumets en erin noir ou blanc ondulent au-dessus des casques étincelants. Les hallebardiers portent leur arme cravatée de crêpe.

Un instant s'écoule, et voici le grand corbillard noir que traînent huit chevaux superbes. Les chevaux, conduits par un cocher poudré, sont tenus en main par des valets à perruque en grande livrée de deuil. Le char est accompagné de huit pages portant des cierges allumés, de gardes autrichiens et hongrois, de hallebardiers. Un bruit de sabots se fait entendre : ce sont les gardes à cheval, en tunique rouge, et les merveilleux gardes hongrois dont les kalpaks de fourrure, les peaux de léopard et les dolmans aux brandebourgs d'argent jettent une note vive sur ce sombre cortège.

Un bataillon d'infanterie et un escadron de cavalerie ferment la marche. Ce cortège, malgré le luxe qui y est développé, frappe par sa simplicité. Des

innombrables couronnes, des monceaux de fleurs qui ont été déposés sur le cercueil, aucune n'a été portée aux Capucins. Il y en a trop, et ce travail sera fait plus tard.

La cérémonie à l'église des Capucins a duré quarante minutes. L'absoute a été donnée par le prince-évêque de Vienne, cardinal Gruscha. Toute l'église était tendue de noir, mais sans pompe extraordinaire.

La bénédiction terminée, pendant que la maîtrise de la Cour exécutait un *Libera*, le cercueil, suivi de l'empereur seul, a été descendu dans la crypte, et les clefs de la bière ont été remises au Père abbé des Capucins par le grand maître de la Cour.

L'empereur est alors rentré dans l'église pour en sortir aussitôt et revenir à la Hofburg, toujours en compagnie de l'empereur Guillaume.

La cérémonie était achevée, et ce fut dans les rues, pendant près d'une heure, un véritable tourbillon d'uniformes multicolores : officiers étrangers, généraux hongrois, magnats en grand costume, ecclésiastiques aux soutanes violettes. Maintenant, la rue a repris son aspect accoutumé, et, sans la foule énorme qui y circule lentement, rien ne révélerait la triste solennité qui vient de s'accomplir.

L'empereur se porte, heureusement, aussi bien qu'il soit possible. Il a beaucoup pleuré à l'église, mais les larmes lui ont fait du bien, et il a complètement repris son sang-froid. Sa Majesté a reçu ce matin la mission française, présentée par le marquis de Dériveaux, et a été très sensible à la réponse de notre gouvernement. Elle a bien voulu dire qu'elle avait été tout particulièrement touchée par les très nombreuses marques de sympathie qui lui étaient venues de France, dès la première heure.

Les remerciements de l'empereur

Vienne. — La Gazette officielle de Vienne publie le texte d'une lettre autographe de l'empereur datée de Schönbrunn 16 septembre et adressée au président du conseil des ministres, dans laquelle Sa Majesté charge le ministre de transmettre à ses chères populations de la monarchie ses remerciements pour la façon touchante et digne dont elles ont manifesté leur affection et leur compassion pour sa personne.

Voici la fin de ce message :

« Du plus profond de mon cœur affligé, je remercie chacun pour ce nouveau gage de sympathie et de dévouement. Si les accents de fête qui devaient se faire entendre cette année doivent faire place au silence, il me reste le souvenir d'innombrables témoignages d'attachement et de chaleureuse sympathie qui sont si précieux. L'hommage qui peut m'être fait. La communauté de notre douleur crée un nouveau lien étroit entre le trône et la patrie.

« Dans l'immuable amour de mes peuples, je ne puis pas seulement un sentiment plus fort encore du devoir qui s'impose à moi de persévérer dans la mission qui m'a été dévolue, mais j'y puis aussi l'espérance de réussir. Je prie le Dieu tout-puissant qui m'a si cruellement éprouvé qu'il me donne encore la force d'accomplir cette mission à laquelle j'ai été appelé.

« Je le prie de bénir mes peuples, d'éclairer leurs voies et de les acheminer vers la lumière et la concorde à la faveur desquelles ils pourront prospérer et vivre heureux. »

D'autres lettres autographes ont été adressées au comte Thun et au comte Goluchowski, disant que l'empereur pour créer un souvenir durable rappelant son épouse bien-aimée a décidé de fonder un ordre réservé aux dames et qu'il a nommé l'ordre d'Elisabeth.

Expulsions d'étrangers

Berlin. — A la suite des ordres envoyés à la police à la suite de l'attentat contre l'impératrice d'Autriche tous les individus louches de nationalité étrangère seront expulsés de Berlin.

La Paix Hispano-Américaine

Les plénipotentiaires espagnols

Madrid. — La Gaceta publie un décret nommant les plénipotentiaires pour la commission de la paix de Paris. Ce sont :

MM. Montero-Rios, Abbarzuza, Hamaica, Villarutia et le général Cerero.

Nouvelles Diverses

Mort d'alpinistes

Chamounix. — M. Aston Birms, alpiniste anglais et son guide sont tombés en descendant de l'aiguille de Chamouni.

Leurs cadavres mutilés ont été retrouvés sur le glacier des Nautilons.

500.000 francs de dégâts

Chartres. — D'après l'enquête faite par la police sur l'incendie qui s'est déclaré avant-hier à Jony, le sinistre a détruit 54 maisons, les pertes sont évaluées à cinq cent mille francs.

Brutalité toulonnaise

Haguenau. — Un sergent a été tué d'un coup de sabre par le capitaine comte de Solberg. Le motif de cet acte inqualifiable a été le suivant. On avait annoncé au capitaine que les mets préparés le veille n'étaient pas mangeables.

Le capitaine a fait venir le sergent et, non content de le souffleter, l'a frappé d'un coup de sabre derrière l'oreille. Le blessé s'est effondré et est mort ce matin sans avoir repris connaissance.

PRIMES GRATUITES

de la « France Libre »

A ses Abonnés directs

Une heureuse combinaison de publicité, jointe aux sacrifices que s'impose l'administration de la France Libre, nous permet d'offrir gratuitement jusqu'au premier octobre :

1) A tout nouvel abonné d'un an ;
2) A tout ancien abonné qui renouvellera son abonnement pour une année et par anticipation d'ici au 1^{er} octobre ;
Le choix entre les primes suivantes :

POUR TOUS

1) Introduction à la Vie dévote (Saint François de Sales) ;
2) L'imitation de Jésus-Christ (Trad. de Lamennais) ;

3) La Vie de Notre-Dame (Saint François de Sales) ;

4) Choix de Prières (Léon Gautier) ;

5) Le Livre de ceux qui souffrent (Léon Gautier) ;

Chaque volume, en édition de grand luxe, format d'un petit missel (12 x 8), caractères élancés, encre de couleur, relié en cuir souple, avec fers spéciaux et tranche rouge ou dorée, d'une valeur commerciale de 5 francs.

POUR LES MÈRES DE FAMILLE

Le Médecin de l'Enfance, ouvrage de vulgarisation et d'application pratique par le docteur G. VARIOT, chef de clinique à la faculté de médecine de Paris et à l'hôpital des enfants malades.

Cet ouvrage, écrit pour le grand public, dans une langue à la portée de tous, sera consulté avec fruit, non seulement par les mères, mais encore par tous ceux qui sont appelés, à un titre quelconque, à s'occuper de l'Enfance.

Volume in-8, magnifiquement illustré par MM. WENZ, LANTIERON, BUDAUX, AD. MARIE, coquettement et solidement relié, d'une valeur commerciale de 5 francs.

POUR LES ENFANTS

L'Age d'Or, par ERNEST D'HERVILLY.

Beau volume in-4 (29 x 23) sur papier fort, enrichi de gravures en couleurs, sous une jolie reliure en percaline rouge, ornements et dorures d'une valeur commerciale de 12 francs.

POUR LES AMATEURS DE MUSIQUE

Le choix entre l'une des partitions suivantes :

1) La Flûte enchantée, opéra en 4 actes, de MOZART, partition pour piano seul ;
2) Les airs célèbres, paroles françaises et texte italien, de HANDEL.

POUR LES AMATEURS DE BEAUX-ARTS

Magnifiques gravures et eaux-fortes tirées sur les planches originales :

1) Le Cour de Jésus, tableau de MIGNARD (musée du Louvre). Dimension totale : 80 cm x 63, d'une valeur commerciale de 18 fr.

2) Le Cour de Marie, tableau de MIGNARD (musée du Louvre). Dimension totale : 80 cm x 63, d'une valeur commerciale de 18 fr.

3) La Légende de catholisme, tableau de Jules MIGNARD (musée du Luxembourg). Superbe aquarelle sur Chine, remontée sur Bristol. Dimension totale : 60 cm x 80, d'une valeur commerciale de 16 fr.

Prime exceptionnelle

A toute personne qui nous enverra, en même temps que son abonnement ou son renouvellement :

ment pour un an, un deuxième abonnement de même durée, nous offrons gratuitement.

Soit :

UNE SUPERBE ET ARTISTIQUE EDITION

DE

L'IMITATION DE JÉSUS-CHRIST

(Nouvelle édition des familles chrétiennes) Enrichie de 600 illustrations, par le R. P. VASSUR, S. J. Magnifique volume in-18 (15 cm x 11), de 514 pages, sur papier teinté, toutes les pages ornées de dessins variés. Très jolie reliure en cuir souple, ornements et tranches dorées.

Soit :

L'ANGELUS

Magnifique reproduction du tableau populaire de MILLER Grandeur totale 90 cm x 63.

CONDITIONS

Pour recevoir gratuitement et franco l'une de ces primes, il faut et il suffit d'envoyer par mandat-poste, soit comme abonnement nouveau, soit comme renouvellement, échu ou anticipé :

1) Le prix de l'abonnement pour un an (20 ou 24 francs, selon que le département où l'on habite est ou non limitrophe) ;

2) La somme de 1 franc, pour couvrir nos frais d'envoi de Paris à Lyon et les frais de colis postaux de nos bureaux d'adresse au destinataire.

Les abonnés qui perdront la prime de leur choix dans nos bureaux, ne paieront que 0.50 centimes au lieu d'un franc.

AVIS IMPORTANT

La condition essentielle de la prime étant le paiement simultané au virement d'un abonnement d'un an, ceux de nos abonnés directs qui jouissent d'un abonnement de fait ne pourront pas prendre ou renouveler leur abonnement pour une année, auront quand même droit aux objets annoncés, moyennant l'envoi :

De 3 francs pour les primes ordinaires ;
De 5 francs pour les primes exceptionnelles, la grande édition artistique de l'imitation de Jésus-Christ et de l'Angelus, de MILLER.

Plus 0.60 pour le prix d'un colis postal. Ces prix sont en outre de 50 à 80 qd au-dessous de la valeur réelle des objets offerts.

Nota. — Toutes les primes seront servies au fur et à mesure des demandes, mais en raison de leur nombre très limité, nous ne pouvons les garantir qu'à nos premiers demandeurs.

Après l'expiration d'un article, qui sera chaque fois constaté dans le journal, nous aurons dorénavant reporter leur choix sur les primes restantes.

Si nous rappelons en terminant que la France Libre donne déjà à tous ses abonnés directs de six mois au moins, la prime gratuite de son Supplément hebdomadaire, qui sera le prix de l'abonnement annuel est largement remboursé et qu'aucun journal de Paris ou de province ne fait pour ses amis les sacrifices que la France Libre fait pour les siens.

Chronique Locale

La santé publique. — Augmentation considérable de la mortalité cette semaine : 202 décès au lieu de 149 la semaine précédente et 166 dans la période correspondante de l'année 1897.

Sur ces 202 décès, dont 88 proviennent des hôpitaux, il y en a 23 survenus chez des enfants âgés de moins d'un an et 28 chez des vieillards de plus de 70 ans.

Le nombre des fièvres typhoïdes signalées s'est sensiblement accru. On en a déclaré 38 au bureau d'hygiène : 6 dans le premier arrondissement, 8 dans le deuxième, 7 dans le troisième, 3 dans le quatrième, 6 dans le cinquième, 8 dans le sixième.

Quelques rougeoles encore et des scarlatines, dont quelques unes avec complication d'angine coqueuse.

Un assez grand nombre de congestions et d'apoplexies cérébrales.

A noter encore la fréquence et la gravité des affections intestinales, surtout chez les jeunes enfants.

La phthisie pulmonaire nous donne cette semaine 36 décès. Il y a longtemps qu'elle n'était en régression à un taux aussi élevé dans le contingent mortuaire.

Mortalité de Lyon. (population en 1886 468,028 habitants). Pendant la semaine finissant le 9 septembre 1898, on a constaté 202 décès :

Fièvre typhoïde	8	Méningite algide	30
Varicelle	2	Mal. coque spinale	27
Rougeole	3	Diarthé infantile	27
Scarlatine	1	Enteritis au-dessus	2
Erysipèle	1	de 2 ans	1
Diphthérie-croup	0	Cirrhose du foie	7
Coqueluche	0	Affect. du cœur	15
Affect. puerpérale	3	des reins	15
Dysentérie	1	des vésicules	19
Choléra nostras	0	chirurg.	3
Bronchite aiguë	3	Débilité congénit.	4
Catarrhe pulmon.	5	Causés accident.	7
Broncho-pneum.	19	Aut. causés de décès	2
Pneumonie	7		
Phtisie	36	Naissances	169
Phthisie pulmon.	36	Mort-nés	10
Autres tubercul.	3	Décès	202

FEUILLETON DE LA « FRANCE LIBRE »
du 19 septembre 1898

— 18 —

UNE VEUVE

Million

